

Matériaux et mise en oeuvre.

La carte des matériaux (pl.VII et VIII) fait apparaître le très petit nombre d'édifices en pans de bois ou qui présentent une trace de pans de bois (3 rue de la Filanderie, 1 Porte Bertault et 10 place Alexandre Jehannin). Toutefois il convient de rattacher à ces rares vestiges les avancées de maisons visibles sur le cadastre ancien, supprimés au cours du XIXe siècle et dont l'implantation est mise en évidence sur la carte d'écart du bâti entre 1830 et 1930 (cf. dossier "Ville" pl.VII, doc. 2 et 3).

En fait la majorité des maisons de la partie intra-muros est bâtie dans le granite beige, caractéristique de Bécherel, utilisé de façon exclusive avant le XIXe siècle, comme c'est le cas dans les maisons rurales du canton. A partir du XIXe siècle l'emploi exclusif du granite beige disparaît, sauf dans le cas de certaines reconstructions de façades avec remplois : la nouvelle mise en oeuvre associe le granite beige en moellon ou en pierre de taille pour le gros oeuvre et le granite bleu, provenant des carrières du Hinglé, dans les Côtes-du-Nord, pour les baies. Dans le dernier quart du XIXe siècle quelques édifices sont entièrement construits en granite bleu pierre de taille éventuellement associées à des parements de brique (ex. 5 Place Alexandre Jehannin) : les facilités d'acheminement procurées par le chemin de fer favorisent l'adoption de ces deux matériaux extérieurs au canton.

Le calcaire coquillier du Quiou, massivement utilisé pour les corniches à modillons ou les souches de cheminées des quelques maisons du XVIe ou du XVIIe siècle est en revanche peu représenté dans le gros oeuvre où il semble avoir été utilisé pour des constructions de qualité comme la maison dite du gouverneur 1 Rue de la Filanderie. A l'angle de la rue de la Beurrerie et de la Place de la Croix, l'étage d'une façade banale, remontée à la fin du XIXe siècle remploie très probablement une partie des pierres d'une belle maison du XVIe siècle visible sur une vue de l'église de Bécherel vers 1900.